

LES ORGANISATEURS



Commission de l'Union Africaine – Département des Affaires Politiques

L'Union africaine (UA) est une union continentale composée de 54 pays africain. L'UA a été créée le 26 mai 2001 à Addis-Abeba et lancée le 9 Juillet 2002 en Afrique du Sud. Son mandat est plus large que celui de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) qui l'a précédée. La Commission de l'Union Africaine, avec son siège à Addis-Abeba, est le bras exécutif et administratif et sert comme secrétariat de l'UA. Le Département des Affaires Politiques est l'organe de la Commission de l'Union africaine chargé de promouvoir la bonne gouvernance, les principes démocratiques, l'état de droit et le respect des droits humains, ainsi que la participation des organisations de la société civile dans le développement de l'Afrique. Le Département œuvre pour : la promotion des valeurs partagées de l'UA; la mise en œuvre des instruments de l'UA sur la gouvernance, les élections, la démocratie et des affaires humanitaires; la coordination des missions d'observation électorales et de suivi; fournir l'assistance technique aux organismes électoraux; coordonner la mise en œuvre de l'architecture africaine de la gouvernance et sa plate-forme; et mettre en œuvre des solutions durables aux crises humanitaires et politiques, y compris par le biais de la diplomatie préventive. Le Département a deux divisions: celles de la Démocratie, la Gouvernance, les Droits de l'homme et les Elections; et des Affaires Humanitaires, les Réfugiés et les Personnes Déplacées Internes.



IDEA International

L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA) est une organisation intergouvernementale qui soutient la démocratie durable à travers le monde. La mission d'IDEA International est de favoriser le renforcement des institutions et processus démocratiques, ainsi qu'une démocratie durable, plus efficace et plus légitime. Composé de vingt-neuf Etats membres, International IDEA travaille dans quatre domaines d'expertises: les processus électoraux; la participation et la représentation politiques; l'élaboration de constitutions; et la démocratie et le développement, ainsi qu'en matière de démocratie en relation à l'égalité des genres, la diversité, les conflits et la sécurité. De sa base à Addis-Abeba, le programme Afrique et Asie de l'Ouest d'IDEA International collabore étroitement avec les acteurs nationaux et les organisations régionales pour réaliser des activités plus de 40 pays. Les priorités du programme sont le constitutionnalisme, le dialogue entre les partis politiques, l'intégrité électorale, la gouvernance des ressources naturelles, la participation des jeunes et la représentation des femmes.



L'Organisation Internationale de la Francophonie

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble à ce jour 77 États et gouvernements dont 57 membres et 20 observateurs, totalisant une population de 900 millions de personnes. Le Rapport sur la langue française 2010 établit à 220 millions le nombre de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication. Les actions menées par la Direction de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme (DDHDP) visent à consolider la démocratie, les droits de l'Homme et l'état de droit, et à contribuer à prévenir les conflits et accompagner les processus de sortie de crise, de transition démocratique et de consolidation de la paix 57 États et gouvernements membres



RECEF

Le Réseau des compétences électorales francophones est

une association regroupant des commissions et des administrations électorales de l'espace francophone. Il œuvre en collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). L'idée de créer un tel réseau est née à la fin des années 1990, alors qu'un grand nombre de pays de l'Afrique et de l'Europe de l'Est tenaient leurs premières élections démocratiques. Cette volonté a été réaffirmée en 2000 à Bamako, au Mali, dans le cadre du Symposium international sur le bilan des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone. C'est lors de cet important rendez-vous que la Déclaration de Bamako a été adoptée. Le RECEF a comme objectif de favoriser la tenue régulière de scrutins libres, fiables et transparents. Pour atteindre ce but, il s'emploiera notamment à (i) soutenir ses membres, contribuer à leur professionnalisation et à leur développement, et les accompagner dans la mise en place d'institutions électorales pérennes, neutres, autonomes et indépendantes; (ii) favoriser le professionnalisme par l'échange d'expériences et de bonnes pratiques; (iii) promouvoir la pleine participation des citoyennes et des citoyens aux scrutins; (iv) encourager la recherche relative aux élections; (v) établir et approfondir des partenariats avec toute institution ayant des fins compatibles avec celles du RECEF; et (vi) réfléchir aux nouveaux enjeux électoraux et aider les membres à y faire face. Le RECEF compte actuellement 29 membres et a réalisé plusieurs publications sur les élections. Visitez le site Web : recef.org.